

COLLEGE MARRACQ

1, rue des MONTAGNARDS 64100 BAYONNE

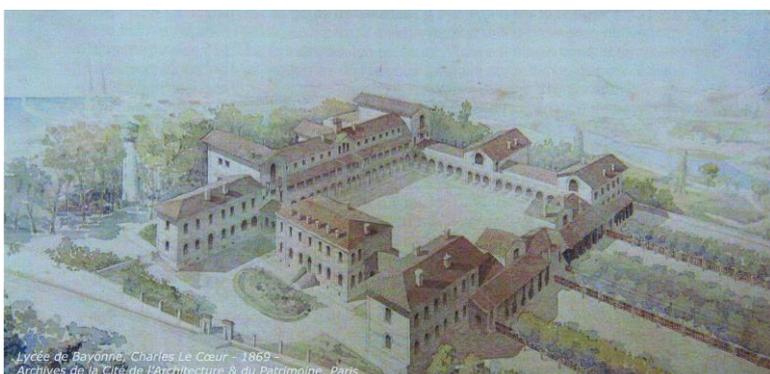
Téléphone : 05.59.63.29.65 / Courriel : ce.0640212h@ac-bordeaux.fr

Site Internet : webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/CMarracqBayonne/

Section Sportive Scolaire

AVIRON

Année scolaire 2025-2026



1879



2024

Présentation de la section sportive

Présentation de la section sportive

Aviron



◆ Présentation de la Section

La Section Sportive AVIRON du Collège Marracq concerne les filles et les garçons des niveaux 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.

◆ Fonctionnement de la Section

☞ Une séance hebdomadaire de 3 heures.

L'emploi du temps du collège permettra de placer cette séance le mardi entre 14 h 00 et 17 h 00.

☞ L'intégration de la Section sportive scolaire Aviron implique l'achat d'une combinaison d'Aviron (tenue spécifique pour cette activité) qui servira de tenue d'entraînement et de compétition pour votre enfant.

Le coût de cet équipement est estimé à 40 Euros sachant que nous essaierons d'obtenir le meilleur prix possible en effectuant un achat groupé.

☞ Participation obligatoire à l'Association Sportive du Collège (UNSS) le mercredi après-midi de 13 h 30 à 15 h 30.

Ces séances seront des séquences d'entraînement en alternance avec des compétitions sachant que les élèves ne seront pas sollicités tous les mercredis.

☞ Les élèves qui seront retenus pour intégrer la section sportive scolaire à la rentrée scolaire 2025/2026 devront apporter, dès la 1^{ère} séance, un certificat médical ☹ attestant la non-contre-indication à la pratique de l'Aviron dans le cadre d'une section sportive scolaire.

☹ « La fiche médicale/certificat médical » de non-contre indication en vue d'une scolarité en section sportive scolaire, à faire remplir par le praticien, sera remise au moment de l'inscription au collège.

Le choix du médecin appartenant à la famille de l'élève, nous attirons votre attention sur le fait qu'il doit cependant être titulaire du CES Médecine du Sport ou de la Capacité en Médecine et Biologie du Sport ou du Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires de Médecine du Sport.

☞ Suivi scolaire assuré par les professeurs responsables de la section.

Ce complément de pratique sportive approfondie doit :

- ◆ Offrir aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale,
- ◆ Permettre la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants,
- ◆ Motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

♦ Politique, Démarche et Esprit de la Section

Les responsables de la section (éducateurs du club + professeur référent) travaillent en étroite collaboration pour définir la charge physique hebdomadaire optimale pour chaque élève.

Le but est d'obtenir un programme sportif équilibré entre les entraînements de la section et ceux du club afin d'éviter un surentraînement qui serait contre-productif.

Des séances de repos seront observées par les élèves, si cela s'avère nécessaire et opportun.

Le suivi scolaire des élèves est un des objectifs prioritaires de la section.

Nous veillerons à ce que les élèves puissent gérer conjointement une pratique sportive régulière et un investissement scolaire satisfaisant.

☞ La sélection ne constitue pas une inscription au collège Marracq en section sportive scolaire Aviron. Elle s'effectue sur la base de deux tests d'aptitudes physiques qui se dérouleront au Collège Marracq le **mercredi 02 avril 2025 à 13h30** (prévoir une tenue de sport) :

- Un test d'endurance aérobie
- Un test de 250 mètres sur rameur (ergomètre)

☞ **Les élèves de CM2** devront fournir le jour de la sélection un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive compétitive de l'Aviron. La fiche « bilan pédagogique » (**Annexe n° 1**) est à compléter et à renvoyer par l'école au Collège Marracq à l'adresse suivante : **ce.0640212h@ac-bordeaux.fr**

☞ **Les élèves des collèges**, non licenciés à la Fédération Française d'Aviron, devront fournir le jour de la sélection un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive compétitive de l'Aviron.

♦ Modalités d'inscription au Collège Marracq en section sportive scolaire Aviron

D'une part, le chef d'établissement du collège, après concertation avec les professeurs, arrête la liste des élèves retenus dans la section, et, d'autre part, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Pyrénées Atlantiques, décide de l'affectation des élèves.

☞ **Rappel, la sélection ne constitue pas une inscription au collège Marracq en section sportive scolaire Aviron.**

Les familles dont le lieu de résidence ne correspond pas au secteur du Collège Marracq doivent effectuer une demande de dérogation auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)* qui statuera sur l'affectation au Collège Marracq :

* par voie postale : **DSDEN, 2, place d'Espagne, Service Scolarité et Affectations, 64038 PAU Cedex**
* ou par mail : **ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr**

Stéphane LARTIGAU, Professeur d'EPS,
Responsable de la Section Sportive Scolaire AVIRON

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez appeler Monsieur Lartigau au 06.12.80.75.95

Le Principal,
Bertrand Fauchoux



Fiche de candidature pour l'entrée en section sportive scolaire Aviron

Fiche de candidature pour l'entrée en section sportive scolaire Aviron Année scolaire 2025-2026

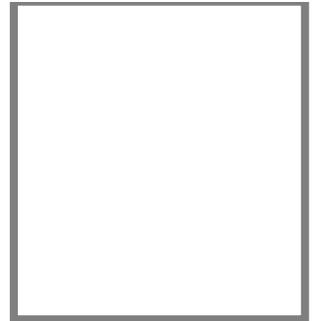
◆ À retourner au Collège Marracq au plus tard pour le 1^{er} avril 2025 ◆

Photo obligatoire (collée)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :



Nom du responsable légal (père, mère, tuteur) :

Adresse complète :

Téléphone(s) : Domicile Travail Portable

◆ SITUATION SCOLAIRE

Etablissement fréquenté en 2024-2025 (nom et localité) : Ecole, Collège

Classe fréquentée en 2024-2025 : LV1 (et éventuellement LV2) :

◆ NIVEAU SCOLAIRE

* **Ecole primaire** : Une fiche bilan pédagogique (Annexe n° 1) établie par le professeur des écoles.

* **Collège** : joindre les photocopies des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours.

◆ SITUATION SPORTIVE

Nom du Club :

Taille : Poids Nom de l'entraîneur pour la saison 2024-2025 :

◆ AU COLLÈGE :

Participation UNSS (USEP) pour l'année 2024-2025 : Oui Non

Activités pratiquées en UNSS (USEP) :

Je soussigné(e) Responsable légal de

l'enfant..... né(e) le à

certifie qu'il/qu'elle se présentera au Collège Marracq, le **mercredi 02 avril 2025 à 13h30**, en tenue de sport, muni(e) de sa licence à la Fédération Française d'Aviron ou d'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive compétitive de l'Aviron.

A..... le Signature

NOM de l'élève :

Prénom :

École :

Fiche à compléter et à retourner par l'école au Collège Marracq à l'adresse suivante,
au plus tard, le 1^{er} avril 2025 : ce.0640212h@ac-bordeaux.fr

① NIVEAU SCOLAIRE : Entourez la lettre correspondante

A B C D E

Commentaires éventuels :

② APPLICATION SERIEUX : Entourez la lettre correspondante

A B C D E

Commentaires éventuels :

③ NIVEAU de SOCIABILITÉ : Entourez la lettre correspondante

(le « A » correspond à un élève qui respecte les règles, les autres, et est particulièrement coopératif)

A B C D E

Commentaires éventuels :

④ Avis général sur l'aptitude de l'élève à poursuivre dans l'option choisie :

Fait à le Signature du professeur